

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Direction générale de l'enseignement
scolaire

Service de l'instruction publique et de l'action
pédagogique

Sous-direction des lycées et de la formation
professionnelle tout au long de la vie

Bureau des lycées d'enseignement général et
technologique

NOTE DE SERVICE

N°

DU

Le ministre de l'éducation nationale, de la
jeunesse et de la vie associative

à

Mesdames et Messieurs les recteurs
d'académie

Monsieur le directeur du service
interacadémique des examens et concours
(SIEC)

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Mesdames et Messieurs les professeurs

Objet : définition des épreuves d'analyse méthodologique en design et arts appliqués, de projet en design et arts appliqués et de design et arts appliqués en langue vivante 1 dans la série sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) du baccalauréat technologique, applicable à compter de la session 2013

La présente note de service définit les épreuves d'analyse méthodologique en design et arts appliqués, de projet en design et arts appliqués et de design et arts appliqués en langue vivante 1 dans la série STD2A du baccalauréat technologique à compter de la session 2013 de l'examen

Ces épreuves portent sur le programme de l'enseignement de design et arts appliqués du cycle terminal de la série STD2A. L'épreuve de design et arts appliqués en langue vivante 1 porte également sur le programme de langue vivante 1 en classe terminale.

1. Epreuve d'analyse méthodique en design et arts appliqués

Rappel du règlement d'examen

Epreuve écrite

Durée : 4 heures

Coefficient : 6

Notation

Cette épreuve est notée sur 20 points

Objectifs de l'épreuve

En s'appuyant sur plusieurs documents relatifs aux questions historiques, esthétiques et technologiques qui sont traitées dans l'enseignement transversal des pôles, l'épreuve permet d'évaluer les compétences suivantes :

- analyser des ressources iconographiques, textuelles et graphiques à des fins de compréhension et d'appropriation ;
- situer les repères historiques et contemporains de la création artistique ;
- reconnaître les principales étapes de l'histoire des techniques et des évolutions technologiques (prise en compte des contraintes environnementales et économiques d'un contexte donné) ;
- articuler des savoirs généraux, scientifiques, artistiques et techniques.

Sujet

L'épreuve consiste en une analyse méthodique de documents concomitants et articulés entre eux. Ces investigations sont induites par un croisement d'œuvres et de productions puisées dans les différents champs du design et des arts appliqués. Le sujet est élaboré de telle sorte que le candidat puisse conduire une analyse des contextes historique, esthétique et technologique. Il donne lieu à une appropriation raisonnée et synthétique.

Ces documents peuvent être de toute nature : iconographique, technique, textuelle, etc. Leur nombre est limité à quatre.

Épreuve orale de contrôle

Durée 20 minutes

Préparation 20 minutes

Il s'agit d'une épreuve d'analyse de documents.

L'épreuve s'appuie sur des documents issus d'un dossier fourni au candidat et présentant un objet, un espace aménagé ou un produit graphique. Ces documents sont des visuels de toute nature, permettant d'identifier au mieux le cas à étudier.

Quelques questions accompagnent les documents. Elles permettent de structurer l'analyse et d'aider à hiérarchiser les réponses, sans pour autant les induire, afin d'évaluer des compétences associées du programme d'enseignement.

Pendant l'interrogation, le candidat dispose de 10 minutes pour exposer les conclusions de sa préparation avant de répondre aux questions de l'examineur, qui sont relatives à l'étude de documents proposée.

2. Épreuve de projet en design et arts appliqués

Rappel du règlement d'examen

Épreuve orale en deux parties (évaluation en cours d'année et oral terminal d'une durée de 20 min)

Coefficient : 16

Chacune des deux parties de l'épreuve est affectée d'un coefficient 8 et notée sur 20.

Objectifs de l'épreuve

L'évaluation des compétences du candidat porte sur la dimension pluridisciplinaire et transversale du programme d'enseignement de design et arts appliqués.

L'épreuve permet d'évaluer les compétences suivantes :

- mettre en œuvre des méthodes d'investigation ;
- repérer les étapes qui constituent les démarches de conception et de réalisation d'un produit ou d'une création ;
- exploiter ces démarches et en justifier les logiques ;
- identifier et distinguer un problème de design : situer un besoin, analyser une demande, synthétiser des informations de différentes natures, explorer des modes d'intervention ;
- identifier, expérimenter et exploiter diverses méthodes de créativité adaptées aux problèmes posés ;
- proposer des solutions, prévoir une mise en œuvre ;
- identifier les particularités d'un objet fonctionnel, d'un espace de vie, d'une communication et la complexité de leurs systèmes ;

- formuler, sélectionner, expliciter, contextualiser, mettre en situation, communiquer des hypothèses et des démarches de création ;
- utiliser un ensemble de modes de représentation qui font appel tant aux techniques traditionnelles qu'aux outils informatiques de communication impliquant l'ensemble des médias ;
- expérimenter tout moyen plastique, tout médium, tout matériau, tout support nécessaire à l'expression d'intentions de création.

2.1 Première partie

Deux situations d'évaluation sont organisées au cours de la réalisation du projet pluridisciplinaire. Dans chacune de ces deux situations d'évaluation, une note sur 20 est attribuée au candidat. La note obtenue par le candidat à la première partie de l'épreuve est la moyenne de ces deux notes.

La première situation d'évaluation permet d'évaluer la phase préparatoire et de recherches du projet et de valider l'appropriation de la problématique par l'élève.

La seconde situation d'évaluation a lieu au terme du temps imparti pour la réalisation du projet. Elle permet d'évaluer les propositions formulées par l'élève.

Les deux évaluations sont conduites par les enseignants de design et arts appliqués qui ont suivi les travaux des élèves.

L'évaluation de la première partie de l'épreuve fait l'objet de deux fiches individuelles d'évaluation établies selon les modèles en annexes 1 et 2 de la présente note de service.

Outre l'épreuve de projet en design et arts appliqués, ces deux situations d'évaluation permettent d'évaluer la première partie de l'épreuve d'enseignement de design et arts appliqués en langue vivante 1, également définie par la présente note de service.

2.2 Deuxième partie

La deuxième partie de l'épreuve consiste en la soutenance orale individuelle d'un rapport de synthèse. Ce rapport est constitué par le candidat et rend compte de sa démarche de projet pluridisciplinaire. Il est rédigé sous un format papier d'un maximum de 10 pages recto, format A4. Ce rapport est traduit en format numérique en vue de la présentation orale.

Le rapport est noté sur 5 points et la présentation orale sur 15 points. La note attribuée au candidat pour la deuxième partie de l'épreuve est la somme de ces deux notes.

L'évaluation est assurée par deux enseignants de design et arts appliqués qui n'ont pas accompagné le projet du candidat. Elle porte d'une part sur le rapport de synthèse, et d'autre part sur la présentation orale.

L'évaluation de la deuxième partie de l'épreuve fait l'objet d'une fiche individuelle d'évaluation établie selon le modèle en annexe 3 de la présente note de service.

Le rapport de synthèse est transmis au centre d'examen où se déroule l'épreuve huit jours au plus tard avant la date de l'épreuve. Le chef de l'établissement de scolarisation du candidat vise le rapport avant son envoi. Chaque page du rapport porte le cachet de l'établissement.

3. Epreuve de design et arts appliqués en langue vivante 1

Rappel du règlement d'examen

Epreuve orale, évaluée en cours d'année.

Seuls sont pris en compte pour l'examen du baccalauréat, les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20. Ces points sont multipliés par deux.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve porte sur les compétences de communication en langue vivante 1 dans le contexte des activités propres au design et aux arts appliqués.

Elle permet d'évaluer, en langue vivante 1, les capacités du candidat à présenter les différentes problématiques auxquelles il est confronté et à expliquer de façon raisonnée les choix effectués.

Elle permet également d'évaluer le lexique spécifique au domaine du design et des arts appliqués utilisé ainsi que les compétences sociolinguistiques et pragmatiques mises en œuvre en vue d'une communication efficace.

Structure de l'épreuve

Cette épreuve se déroule en deux parties. La première partie est conduite simultanément à la première partie de l'épreuve de projet, également définie par la présente note de service. En conséquence, elle se décompose en deux situations d'évaluations. En revanche, l'organisation de la seconde partie est indépendante de l'épreuve de projet ; elle est ponctuelle et se tient au cours du troisième trimestre.

- Conduite de projet en langue vivante 1
Cette partie est notée sur 10 points.
L'évaluation est individuelle.
- Présentation orale en langue vivante 1
Cette partie est notée sur 10 points.
Elle est organisée par le chef d'établissement au cours du troisième trimestre.
En vue de la présentation orale en langue vivante 1, le candidat rédige, en langue vivante 1, une note de synthèse d'une page recto, format A4. Elle a pour objectif de présenter les ressources utilisées, la problématique dégagée, les axes créatifs sélectionnés et les choix opérés par le candidat dans le cadre du projet.
La présentation consiste en un entretien, d'une durée de 10 min, entre le candidat et les examinateurs.

Notation

Les enseignants de langue vivante 1 et de design et arts appliqués participant au suivi du projet évaluent le candidat. A cette fin, ils établissent, pour chaque candidat, deux fiches d'évaluation, une pour chaque partie de l'épreuve, selon les modèles publiés par le ministre chargé de l'éducation nationale. Ces fiches d'évaluation ont le statut de copies d'examen.

L'épreuve est notée sur 20 points.

Langue de l'évaluation

Cette épreuve est évaluée dans la langue de *l'enseignement de design et arts appliqués en langue vivante 1* dispensé en classe terminale. En effet, le candidat ne peut pas choisir une autre langue au moment de l'inscription à l'examen, contrairement à ce qu'il peut faire pour les épreuves de langue vivante. Un candidat qui le souhaite peut donc subir les épreuves de langue vivante 1 et de design et arts appliqués en langue vivante 1 dans deux langues distinctes.

Candidats individuels et candidats issus des établissements scolaires hors-contrat

Les candidats scolarisés dans les établissements privés hors contrat et les candidats individuels ne subissent que la partie de l'épreuve relative à la présentation orale, qui, dans ce cas, est notée sur 20 points.

Ils passent cette épreuve dans les mêmes conditions que les candidats scolaires.

L'absence de dossier numérique est pénalisée.

Session de remplacement

Les candidats effectuent une présentation orale et sont évalués selon les mêmes modalités que celles de l'épreuve du premier groupe, décrite ci-dessus.

Si le candidat n'a pas pu être évalué dans le cadre de la conduite de projet, seule la présentation orale est évaluée et conduit à une note sur 20 points.

L'absence de rapport ou de descriptif de la conduite du projet est pénalisée.

Pour le ministre et par délégation

Le directeur général de l'enseignement scolaire

Jean-Michel Blanquer

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE
Série STD2A

Epreuve de projet en design et arts appliqués

Première fiche d'évaluation de la première partie de l'épreuve : phase préparatoire et de recherches

SESSION :	
CANDIDAT	ETABLISSEMENT :
NOM :	VILLE :
PRENOM :	ACADEMIE :

Thème du projet :

Critères d'évaluation	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Les méthodes d'investigation mises en œuvre sont pertinentes				
Un problème de design ou de métiers d'art est formulé. Il permet de situer un besoin, d'analyser une demande, de synthétiser des informations de différentes natures, explorer des modes d'intervention				
Les méthodes de créativité identifiées, expérimentées et exploitées sont adaptées aux problèmes formulés				
Les particularités d'un objet fonctionnel, d'un espace de vie, d'une communication et la complexité de leurs systèmes sont identifiées				
Les expérimentations plastiques sont menées en adéquation avec les intentions de création				

NOTE :	/ 20
---------------	-------------

COMMENTAIRES	
Noms et prénoms des professeurs ayant suivi le projet	Date et signatures

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE
Série STD2A

Epreuve de projet en design et arts appliqués

Seconde fiche d'évaluation de la première partie de l'épreuve : propositions formulées par l'élève

SESSION :	
CANDIDAT	ETABLISSEMENT :
NOM :	VILLE :
PRENOM :	ACADEMIE :

Thème du projet :

Critères d'évaluation	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Les étapes qui constituent les démarches de conception et de réalisation d'un produit ou d'une création sont judicieusement repérées				
Ces démarches de conception et de réalisation d'un produit ou d'une création sont exploitées et leurs logiques sont justifiées				
Les solutions et les mises en œuvre proposées sont pertinentes au regard des problèmes posés				
Les modes de représentation traditionnels et informatiques sont maîtrisés et mis en œuvre de manière appropriée				

NOTE :	/ 20
---------------	-------------

COMMENTAIRES	
Noms et prénoms des professeurs ayant suivi le projet	Date et signatures

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE
Série STD2A

Epreuve de projet en design et arts appliqués

Fiche d'évaluation de la deuxième partie de l'épreuve : soutenance orale

SESSION :	
CANDIDAT NOM : PRENOM :	ETABLISSEMENT : VILLE : ACADEMIE :

Thème du projet :

Critères d'évaluation	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Rapport de synthèse				
Les hypothèses et les démarches de création sont présentées de manière organisée et hiérarchisée				
Présentation orale				
Les mises en situation sont formulées de manière synthétique, elles éclairent la contextualisation des problèmes posés				
Le candidat fait preuve d'une aptitude au dialogue et s'exprime dans un vocabulaire spécifique au domaine des arts appliqués				
Le candidat démontre sa capacité à prendre de la distance et à interroger sa proposition				

Notes intermédiaires : **Rapport de synthèse :** / 5
 Présentation orale : / 15

NOTE :	/ 20
---------------	-------------

COMMENTAIRES	
Noms et prénoms des professeurs ayant suivi le projet	Date et signatures